



Doctorat Droit mention droit public

Présentation

La formation doctorale est une formation à et par la recherche et une expérience professionnelle de recherche.

Le doctorat est préparé dans une école doctorale, au sein d'une unité de recherche et sous la responsabilité d'un directeur de thèse.

Objectifs

Le doctorat de l'Université Rennes 2 est délivré dans diverses spécialités, dans le cadre de six écoles doctorales interrégionales :

- Arts, lettres, langues
- Educations, langages, interactions, cognition, clinique
- Sociétés, temps, territoires
- MathSTIC
- Biologie - Santé
- Droit et sciences politiques

En résumé